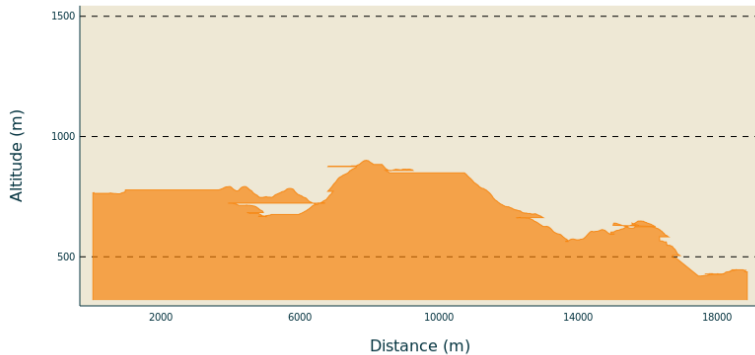


Tour de Pays du Cheylard VTT (étape 4) : de Saint-Julien-Labrousse (Belsentes) au Cheylard

PAYS DE LAMASTRE - LE CHEYLARD

Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 18.8 km

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

Thèmes : Patrimoine bâti, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : Saint-Julien-Labrousse (Belsentes)

Arrivée : Le Cheylard

Balisage : ► VTT Itinérance

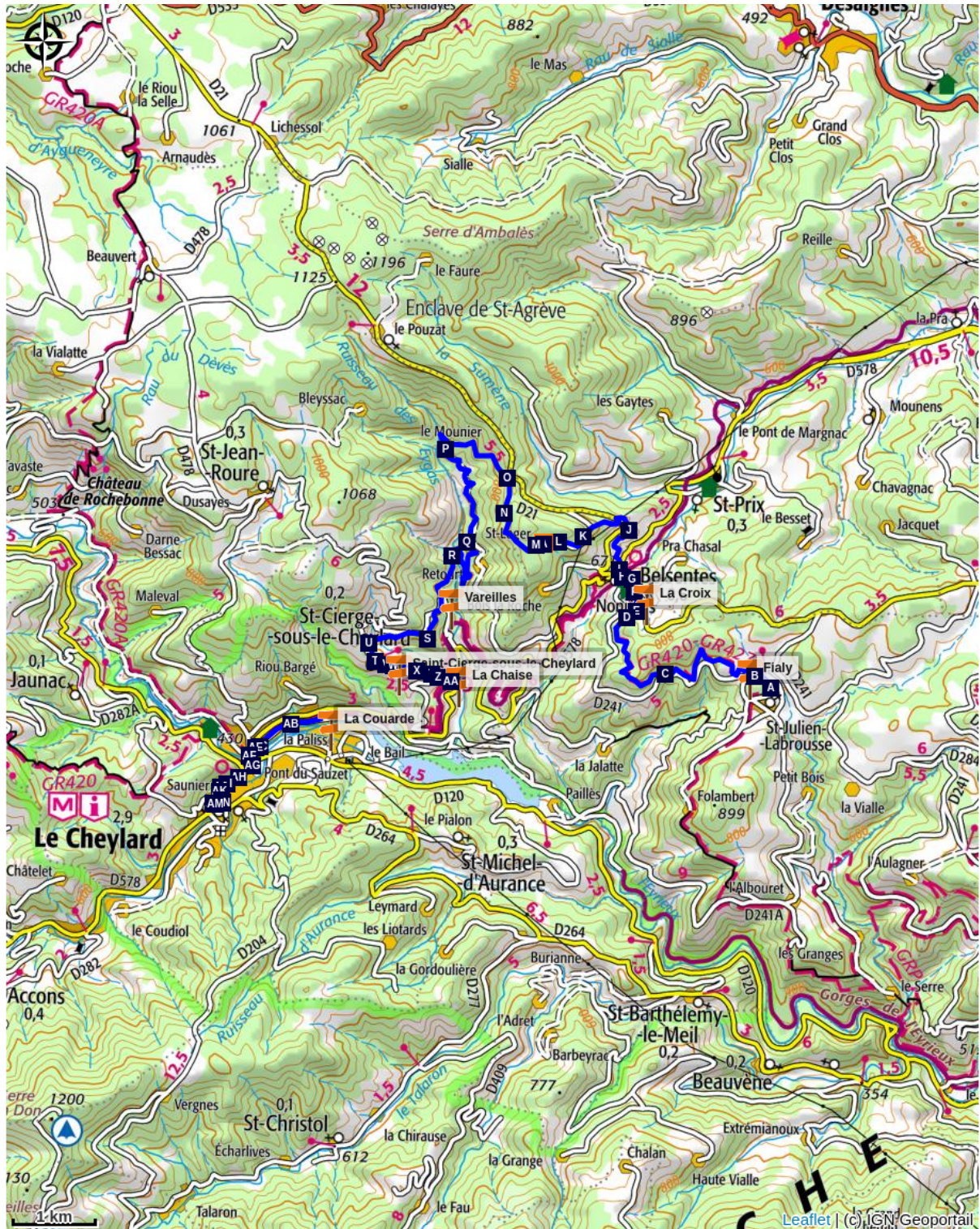
Communes : 1. LE CHEYLARD 2. NONIERES 3. SAINT-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD 4. SAINT-JULIEN-LABROUSSE 5. SAINT-PRIX

Suivre le balisage VTT FFC ► Tour de Pays.

- 104,8 km. A Saint-Julien-Labrousse prendre le sentier au-dessus du cimetière et suivre le GR rouge blanc. Rejoindre la D241 et monter la route à droite jusqu'au carrefour du poteau 'Fialy'. Suivre la direction *Les Nonières* par le GR rouge et blanc. Passer sous la maison La Borne, puis au dessus de la maison Gratte Loup.
- 107,8 km. A la fourche prendre à gauche et suivre le GR. Poursuivre par une petite route. 109,24 km Laisser le GR partant à gauche et rejoindre la D21 jusqu'au village des Nonières. Au l'intersection des quatre routes, après la mairie traverser et prendre la ruelle en face direction La Charrette. Monter la petite route et poursuivre par une piste montante jusqu'à la D21.
- 110,8 km. Traverser la D21 et prendre la piste en face qui monte fort.
- 111,3 km. De la petite route monter à gauche en direction de la maison St Lager (Chemin de St Jacques de Compostelle). A la prochaine intersection descendre la piste de gauche.
- 112,3 km. Continuer tout droit puis à droite par la piste.
- 113,77 km. Sous la cabane des chasseurs à proximité de la D21, descendre toujours à gauche jusqu'à la route.
- 115,09 km. Prendre à gauche à la route. Au poteau '*Le Becha*' suivre la direction de *Saint Cierge*.
- 117,2 km. Quitter la route après la maison Duranton pour descendre la piste de droite.
- 118,27 km. Au poteau '*Retourty*' suivre la direction *Saint Cierge s/Le Cheylard 3,4 km*. Monter au dessus de la maison Allary jusqu'à la route.
- 120 km. A l'intersection du poteau '*Vareille*' monter la route en direction de *Saint Cierge s/Le Cheylard 1,9 km*. 200 m après, quitter la route et prendre à gauche le sentier. Traverser le hameau Les Nots et rejoindre

le village de Saint Cierge-s/Le-Cheylard. Après la mairie, prendre en face la piste à gauche du cimetière. Attention aux deux traversées de route.

11. 122,1 km. A l'intersection du poteau 'La Paille', sur l'ancienne voie ferrée, descendre à droite direction Le Cheylard. Après le haut viaduc du Bail, suivre la petite route goudronnée.
12. 126 km. De l'ancienne gare du Cheylard (départs des circuits 9 et 11) rejoindre la route principale D578, puis tourner à gauche. Après le pont de l'Eyrieux, aller à droite et rejoindre le centre-ville. FIN.



Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / gchevalier@parc-monts-ardeche.fr- 06 16 70 46 88

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde. Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzolz, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.